

Le Mag

Le magazine des Tassilunois

P 07

Un hymne pour (en)chanter
notre ville

P 12

Zoom sur...
les transformations à l'œuvre

P 14

Concertation ZFE :
1 800 participants
au questionnaire
de la Ville !

Mai
2022

75



p 08 - 11 Dossier

**Célébrer ensemble un cadre de ville
propre et ouvert à la nature**

LES *cafés* DE L'URBANISME



MARDI 31 MAI 2022

De 18h30 à 20h00

**Parcs, gymnases,
équipements sportifs :
comment remettre
l'activité physique au
cœur de la ville ?**

Exemple avec le futur Skate Park au Stade Dubot

La Ville de Tassin la Demi-Lune, soucieuse d'améliorer sans cesse le cadre de vie des habitants, s'implique dans une politique d'urbanisme et d'aménagements qui accompagne l'évolution de l'espace urbain vers une ville plus accessible, plus apaisée et plus adaptée aux nouveaux usages. Afin de l'expliquer et d'échanger avec ses habitants, elle lance le rdv des « Cafés de l'Urbanisme » pour prendre de la hauteur autour d'un thème d'actualité de la Ville, avec des experts en architecture, urbanisme et aménagements.

MAISON DES FAMILLES - 13 AV. GÉNÉRAL LECLERC 69160 TASSIN LA DEMI LUNE



TASSIN
LA DEMI-LUNE
TELLEMENT
PROCHE
DU QUOTIDIEN





À Tassin la Demi-Lune, nous pensons que **votre cadre de vie doit être la priorité absolue**. C'est pourquoi nous consacrons nos moyens et notre énergie à l'embellissement de notre ville, et nous favorisons les projets qui permettent à la commune de se régénérer, sans bouleversement, mais avec le souci de proposer un cadre de vie **plus soigné, plus apaisé, plus agréable à vivre**.

Cela se traduit avec **le lancement du concours de maîtrise d'œuvre pour le futur Parc public de la Raude**, ou encore au Bourg avec **le projet de réhabilitation de l'ancienne Poste**, qui sera proposé aux habitants d'ici l'été. C'est également ce qui guide nos échanges avec les promoteurs privés pour orienter leurs projets vers une plus forte intégration dans le paysage urbain et naturel.

Soigner notre cadre de vie, c'est aussi prendre soin de notre environnement. **La propreté et la préservation de la nature sont en effet l'affaire de tous**. Aussi, nous avons voulu vous proposer un mois de mai thématique, avec **des actions de sensibilisation et des animations** auxquelles vous serez invités à prendre part : le grand nettoyage de printemps lors de la **Fête de la propreté le 14 mai**, la **Fête de Méginand le 21 mai**, le lancement des **dispositifs Cani'Sacs et Cani'Soif** pour nos compagnons canins, la découverte des stations de mesure de la qualité de l'air et sonore déployés sur la commune...

Penser un cadre de vie apaisé, c'est évidemment se doter des infrastructures de mobilités adaptées : à l'échelle de nos quartiers avec **des pistes cyclables et des liaisons douces** pour la mobilité de proximité, à grande échelle avec des transports en commun structurants, tels que le métro pour lequel je continuerai à me battre pour faire entendre raison à l'exécutif métropolitain qui fait fausse route avec son hostilité au métro sans apporter d'autre réponse que des autoroutes à vélo sur l'emprise routière.

Enfin, permettez-moi d'avoir une pensée pour le peuple ukrainien et pour **l'immense solidarité dont vous avez fait preuve** en venant déposer spontanément des dons en mairie, en vous portant volontaire pour organiser des collectes, en ouvrant vos maisons pour accueillir des familles. Cette fraternité, nous en sommes fiers avec toute l'équipe municipale. La Ville a évidemment pris sa part de l'effort de solidarité nationale, et nous avons transmis aux services de l'État des propositions de lieux pour l'accueil d'urgence et des hébergements pérennes. C'est en travaillant tous ensemble que nous pourrons faire face.

Fidèlement,

Pascal Charuot

Maire de Tassin la Demi-Lune,
Conseiller de la Métropole de Lyon



Mot du Maire



TASSIN
LA DEMI-LUNE
TELLEMENT
PROCHE

VILLEPRUDENTE





1 Salon jobs d'été & Forum jeunesse

Le salon jobs d'été s'est déroulé le 16 mars en présence du maire **Pascal CHARMOT**, de **Pierrick JANNIN**, délégué à la jeunesse et la citoyenneté, et des adjoints **Caroline ACQUAVIVA** et **Jacques BLANCHIN**. Ce salon regroupait plusieurs pôles : *coaching, recruteurs* et *juridique* pour permettre aux 16-25 ans de trouver facilement un petit boulot proche de Tassin la Demi-Lune. Le lendemain, lors du Forum jeunesse, des classes de 4^e ont pu échanger autour de thématiques ciblées avec des professionnels.



2 La Grande Lessive

Sous forme d'installations éphémères dans toute la ville, des créations avec comme thème « ombres portées » ont été accrochées le 24 mars sur des fils tendus en extérieur, à l'occasion de l'événement annuel « La Grande Lessive ».



3 Reconstitution d'un Conseil municipal pour les jeunes

Dans le cadre des « Rendez-vous citoyens », un conseil municipal a été reconstitué le 12 avril en présence des élèves de classes de CM1, venus présenter leurs projets aux élus : la mise en place de bols à eau pour les chiens dans les parcs de la ville, et élaboration d'une charte citoyenne sous la forme d'un arbre à palabres.



1 Chantiers jeunes

Du 14 au 18 février, des jeunes de la ville ont œuvré sur des travaux de peinture à l'école Vincent Serre. L'occasion pour eux d'avoir une 1^{re} expérience professionnelle, tout en réalisant une mission d'intérêt général.



5 Cérémonie de la citoyenneté

Le 26 mars dernier, à l'Hôtel de Ville, le maire **Pascal CHARMOT** et **Pierrick JANNIN**, délégué à la jeunesse et la citoyenneté ont remis leur carte électorale aux Tassilunois venant d'avoir 18 ans ou qui auront 18 ans avant le second tour des législatives.



6 La chasse aux œufs

Le 16 avril, les petits Tassilunois ont pu participer à la traditionnelle chasse aux œufs dans les jardins de l'Hôtel de Ville.



7 Forum senior

Début avril, le Forum senior était de retour avec près de 400 participants. En présence du maire **Pascal CHARMOT**, de **Yohann HACHANI**, délégué à la Politique Seniors, et de **Mme FOURNILLON**, maire de Dardilly (partenaire de l'événement), les Tassilunois de plus de 60 ans ont ainsi pu rencontrer de nombreux exposants et prendre part à des conférences et ateliers en matière de loisirs, culture, sport, services à la personne, prévention, hébergement et mobilité.





Tous mobilisés pour la population ukrainienne



Face aux terribles événements qui se déroulent en Ukraine, l'équipe municipale de Tassin la Demi-Lune, à l'unanimité et au nom de tous les habitants, a souhaité manifester le soutien de la Ville. D'une seule voix, elle a exprimé son admiration pour le courage et la résistance montrés par les victimes à l'occasion d'un vœu en Conseil municipal.

Chaque signe compte, chaque initiative, aussi modeste soit-elle, est importante. À commencer par le formidable élan de générosité des Tassilunoises et Tassilunois, que la Ville a accompagné par un soutien logistique. Dès les premiers jours du conflit, **la chaîne s'est mise en place**, sous la coordination de **Jacques BLANCHIN**, adjoint à la sécurité : collecte de produits essentiels, transferts vers les dépôts de centralisation avant acheminement sur place, recensement des volontaires pour épauler le travail des associations.

De très nombreux particuliers, acteurs économiques ou de santé, écoles et paroisses, ont ainsi contribué à réunir produits de première urgence, denrées non périssables et petit matériel médical.

ET MAINTENANT : ACCUEILLIR

L'étape suivante est celle de **l'hébergement**. En réponse à l'appel du Gouvernement pour accueillir des ressortissants ukrainiens, et comme le maire, **Pascal CHARMOT** l'a annoncé dès les premiers jours du conflit, la Ville a souhaité prendre toute sa part. Elle a identifié **les opportunités d'hébergement d'urgence ou temporaires**, selon les modalités et priorités demandées par les services de l'État. **11 000 réfugiés seront accueillis en Auvergne-Rhône-Alpes dans les prochaines semaines.**

Une coordination rigoureuse entre l'État et les collectivités permettra d'assurer une prise en charge optimale du premier au dernier kilomètre, jusqu'aux dossiers administratifs à remplir et à la scolarisation des enfants.

► QUE PUIS-JE FAIRE ?

Si vous souhaitez apporter votre aide, vous pouvez le faire de deux manières :

- **par un soutien financier à la Protection civile** sous forme de don en ligne : <https://don.protection-civile.org/soutenir>
- **en vous portant volontaire pour accueillir une famille.** Attention, il s'agit d'un engagement sur le moyen terme, d'une durée de six mois, afin de pouvoir offrir une solution pérenne aux réfugiés.

Vous pouvez vous enregistrer sur parrainage.refugies.info

Si vous hébergez déjà des ressortissants ukrainiens, il est important, si vous ne l'avez pas encore fait, **d'en informer la mairie**. Celle-ci pourra les accompagner pour constituer leur dossier de demande de protection temporaire et, le cas échéant, procéder à l'inscription des enfants dans une école.

Accueil du CCAS : 04 72 59 22 30

Compte tenu de l'évolution de la situation, les informations et les contacts sont régulièrement mis à jour sur le site de la Ville.

LES PERMANENCES DU MAIRE SANS RENDEZ-VOUS

- **EN MAIRIE : samedi 7 mai de 9h à 11h30**, bureau du Maire
- **DANS LES QUARTIERS :**
 - Samedi 21 mai de 9h à 11h30** : L'Aigas-Grand Bois-Méginand, Espace sportif des Coquelicots, 1 impasse des Coquelicots, route de Sain Bel
 - Samedi 4 juin de 9h à 11h30** : L'Horloge-Montriblond, École Grange Blanche, 65 avenue Victor Hugo

LES PERMANENCES DES ÉLUS

Retrouvez toutes les permanences des élus sur le site de la Ville :

tassinlademilune.fr



Un hymne pour (en)chanter notre ville !

Écrire, répéter, chanter ensemble : la création de **l'hymne de Tassin la Demi-Lune** est un projet résolument collectif, porté par la belle énergie de toutes celles et tous ceux qui auront envie de s'investir dans l'aventure. **Une manière originale de célébrer notre ville** en impliquant tous ses habitants, toutes générations confondues.

L'idée est inédite et innovante. Des mots aux voix, trois étapes vont jalonner ce parcours qui s'achèvera lors du banquet républicain du **14 juillet**. Un parcours qui sera accompagné par la pétillante Zoélie Macaudière, chef de chœur et directrice artistique.

JUSQU'À FIN AVRIL : CO-ÉCRITURE DES PAROLES - À VOS PLUMES !

Pour guider l'inspiration, **une boîte à mots-clés** a été mise à disposition en mairie et sur les réseaux sociaux jusqu'au début du mois de mai. Retrouvez les questions sur les réseaux de la Ville.



Contact pour l'opération : consultation@villettassinlademilune.fr

VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS POUR PRÉPARER L'HYMNE

► MERCREDI 18 MAI À 18H30 :

Apprentissage - On s'échauffe !

Rendez-vous dans la grande salle de l'Espace culturel L'Atrium où Zoélie Macaudière animera un atelier d'1h30 : échauffement corporel et vocal ; jeux de cohésion musicaux ; apprentissage de l'hymne.

► JEUDI 16 JUIN À 17H30 :

Enregistrement et tournage du clip vidéo - On chante !

Une séance d'1h30 à 2h pour chanter tous ensemble et tourner le clip de l'hymne. Rendez-vous dans la grande salle de l'Espace culturel L'Atrium.

Ateliers ouverts à tous.

Aucune compétence préalable requise en chant ou autre.

Effet bonne humeur garanti !

LE « DÉFI MUSIQUE » ÉDITION 2022

Autre dispositif innovant porté chaque année par la Ville dans le cadre de la Fête de la Musique, le « Défi Musique » se veut un vrai tremplin pour les musiciens en herbe. Cette initiative est **ouverte à tous les jeunes Tassilunois et habitants des communes limitrophes de moins de 26 ans** qui pratiquent un instrument en amateurs.

En vue de l'édition du 21 juin 2022 de la Fête de la Musique, une audition aura lieu **le 1^{er} juin, de 17h à 20h à L'Atrium**. Les jeunes retenus suivront un stage le 11 juin, bénéficiant ainsi d'un accompagnement technique, scénique et vocal avec des professionnels.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 20 mai prochain, via un formulaire disponible sur le site de la Ville.



infos en direct

FLOP 5

DES ACTES D'INCIVILITÉS



DÉJECTIONS ANIMALES
+ 30 % DEPUIS LE DÉBUT DE LA CRISE SANITAIRE

2



JETS DE PETITS DÉCHETS

PAPIERS, CANETTES, MÉGOTS...



TAGS ET GRAFFITIS
CHACQUE ANNÉE, ENVIRON 40 TAGS SONT EFFACÉS SUR LA COMMUNE



3
DÉPÔTS SAUVAGES

POUBELLES NON RENTRÉES OU SORTIES EN DEHORS DES JOURS AUTORISÉS



4
CHACQUE TASSILUNOIS PRODUIT EN MOYENNE 304 KG D'ORDURES MÉNAGÈRES PAR AN (SOURCE 2022)

lassinlademilune.fr



TASSIN
LA DEMI-LUNE
TELLEMENT
PROCHE
DE LA NATURE.



POUR SES COMMISSIONS PENSEZ AUX SACHETS !



LA NATURE COMMENCE ICI

Adoptons un comportement citoyen !

Pour vos compagnons, la Ville met à disposition des Canisacs à retirer en Mairie, contre un don financier à votre libre appréciation. Les dons sont reversés dans leur intégralité en faveur de l'association des chiens guides d'aveugles de Lyon et centre-est.



STOP À L'AFFICHAGE SAUVAGE

9 panneaux d'affichage libres sont à disposition sur la Commune, situés aux adresses suivantes :

- 19 avenue Maréchal Joffre
- 2 avenue de la République (devant la paroisse Saint-Joseph)
- 91 avenue de la République
- 2 place de la Gare
- 58 avenue Victor Hugo
- 58 bis avenue du 11 novembre 1918 (devant le stade du Sauze)
- 81 avenue du 8 mai 1945
- 166 avenue Charles de Gaulle
- 200 avenue Charles de Gaulle

Tout le mois de mai,
une grande campagne de sensibilisation du public.



Célébrer ensemble un cadre de ville propre et ouvert à la nature

Si la Fête de la propreté existait déjà, l'idée d'allier cette célébration avec celle de la nature est une nouveauté 2022. Pour une ville toujours plus belle et plus douce à vivre, pour un cadre de vie toujours plus qualitatif, cet événement sera le point de départ d'une campagne de sensibilisation destinée à tous, avec des actions collectives où chacun à sa manière sera invité à prendre soin de l'espace public.





écEAUnome

UNE CHARTE
POUR PRÉSERVER
LA RESSOURCE EN EAU

L'idée de cette charte est de mettre en œuvre **des mesures concrètes et diversifiées** qui visent à **améliorer la gestion globale** de la ressource en eau.

Parmi les mesures proposées :

- **choix d'essences et variétés de végétaux adaptés** à la nature des sols locaux, au changement climatique et aux sécheresses répétées afin de réduire les besoins en arrosage ;
- **des plantations étudiées** pour maintenir des îlots de fraîcheur et des sols humides ;
- le développement de **zones en gestion différenciée** avec l'implantation de prairies résistantes à la sécheresse...



3 questions à...

Regards croisés de **Katia PÉCHARD**, 1^{re} adjointe déléguée à la voirie et **Claire SCHUTZ**, adjointe à la nature et à la vie scolaire pour présenter cet événement qui célèbre un cadre de vie sous le double signe de la propreté et de la nature.

Cette grande Fête de la propreté et de la nature est une nouveauté 2022. Quel en est l'objectif ?

Katia PÉCHARD : Le 14 mai sera le coup d'envoi d'une grande campagne de sensibilisation des habitants. Cette fête est une première : nous avons eu l'idée d'associer ces deux thèmes que sont la propreté et la nature en ville, parce que tous deux sont des composantes essentielles du cadre de vie. Il s'agit donc de montrer comment respecter et préserver celui-ci afin qu'il reste harmonieux.

Claire SCHUTZ : La campagne s'inscrit notamment dans le cadre du plan « Nature en ville ». Elle sera l'occasion d'expliquer les actions menées par exemple pour la mare devant la Maison des Familles, les formes que peut prendre la biodiversité en milieu urbain, comment la nature peut investir des espaces délaissés...

Deux événements, les 14 et 21 mai, seront les temps forts de cette campagne, quels seront leurs programmes ?

KP : le samedi 14 mai débutera par une marche en centre-ville sur un parcours très fréquenté. Après un café offert par la Ville pour se mettre en forme, les participants seront équipés de gants, pinces et sacs pour ramasser tous les débris qu'ils trouveront. Ce sera un moment familial, intergénérationnel, pour que tout le monde puisse contribuer à embellir la ville en la rendant plus propre ! En parallèle, des stands seront installés place Pérégut. Toute la journée, des associations viendront expliquer les bons gestes, montrer ce qu'est concrètement l'incivilité...

CS : L'événement du samedi suivant, le 21 mai, sera quant à lui orienté sur la nature sous un angle plus sportif avec une randonnée au départ du plateau de Méginand. Il permettra de découvrir plus en profondeur ce qu'est un espace naturel sensible, ce qui en fait la singularité et l'intérêt. Ce sera aussi l'occasion de présenter, avec le Sagyrc, la charte « écEAUnome » et de faire de la pédagogie autour de la gestion de l'eau (voir encadré).

Sur quels thèmes la campagne portera-t-elle plus précisément ?

KP : Nature et propreté sont vraiment envisagées au sens large. Pour les déchets, par exemple, l'idée est aussi d'expliquer comment les réduire, les recycler, leur donner une seconde vie. Nous nous intéressons aussi aux chiens, avec la mise à disposition de sacs à crottes en mairie et l'installation de bols d'eau pour les rafraîchir.

CS : Le 14 mai, nous voudrions également montrer comment semer de la nature partout où l'on peut, avec de nombreux stands et ateliers pour recevoir des conseils, apprendre à jardiner et repartir avec une petite plante.

AU PROGRAMME

 **Samedi 14 mai** 

Tous place Pérabut pour s'initier aux bons gestes !

De 10h à 17h, venez participer à la grande Fête de la propreté et de la nature !

► **10H : ACCUEIL CAFÉ DEVANT LA MAIRIE AVANT LE DÉPART DE LA MARCHÉ DE LA PROPRETÉ SPÉCIALE « NETTOYAGE DE PRINTEMPS » À 10H30**

Participez à cette grande opération de nettoyage de la ville : mégots, papiers, débris, nettoyage des massifs... Munis de sachets, gants et récupérateurs fournis sur place, vous partirez pour une heure de déambulation urbaine, encadrés par les équipes de la Ville.

► **11H À 17H : VENEZ DÉCOUVRIR LES NOMBREUX STANDS, ATELIERS ET JEUX ORGANISÉS SUR LE VILLAGE DE LA PROPRETÉ, PLACE PÉRABUT, AVEC DE NOMBREUX PARTENAIRES ET ASSOCIATIONS**

Démonstration d'engins de nettoyage, reconstitution d'un dépôt sauvage sous forme de scène de crime avec des indices, réparation de vos objets électroniques, sensibilisation au tri, lutte contre le gaspillage alimentaire, recyclage des emballages des commerçants, conseils en jardinage par les agents des espaces verts, sans oublier une rencontre inoubliable avec les brebis en charge de l'éco-pâturage, le Lions Club pour une grande pyramide de lunettes (rapportez vos paires usées dont vous ne vous servez plus !) et l'association des Chiens guides d'aveugles de Lyon & Centre-Est, dans le cadre d'un partenariat avec la Ville. Une présentation des actions et dispositifs de la Ville est également prévue, notamment les nouveaux Cani'Sacs et Cani'Soif, pour nos amis canins, avec des lots à gagner.

À noter : une petite restauration sera possible sur site, à partir de 12h.

 **Samedi 21 mai** 

Nature en famille sur le plateau de Méginand

Grands et petits sont conviés. Sport, santé, découverte de l'espace naturel du plateau de Méginand et de sa biodiversité seront au cœur de cette journée.

► **9H : ACCUEIL**

Présence de la MJC, café pour le départ des marcheurs ; randonnée avec explication du parcours rando/balade et animation de la marche nordique.

► **11H : ARRIVÉE DE LA BATUCADA**

Animations musicales jusqu'à 14h.

► **12H : REPAS SUR PLACE**

Petite restauration proposée par le traiteur le Sauze, La ruche qui dit oui, Cagette violette.

► **14H-17H : STANDS**

Aïkido, escrime, karaté (à confirmer). Démonstration de vol de drones. Ateliers nature/environnement : jardins partagés, balades à dos d'ânes, gestion de l'eau... Ludothèque pour les petits. Propositions créatives par Martmelade Events.



Au fil du mois...

CANI'SACS, LES NOUVEAUX SACS À CROTTES SOLIDAIRES



Dans la continuité de nos « toutounettes », une **nouvelle opération « sacs à crottes »** va être lancée. Les sacs seront mis **à disposition** en mairie, en contrepartie d'un don financier laissé à l'appréciation de chacun. Les montants récoltés seront versés à **l'association des chiens guides d'aveugles de Lyon & Centre-Est**.

CANI'SOIF, BOLS D'EAU POUR TOUTOUS ASSOIFFÉS



Aux beaux jours et surtout en période de forte chaleur, il est important que nos chiens s'hydratent. **Des bols d'eau** seront donc installés à leur intention **près des fontaines**.

À la découverte d'un Espace Naturel Sensible



Le plateau de Méginand fait partie des 45 espaces naturels sensibles (ENS) du Rhône, **Tassin la Demi-Lune en étant la Ville pilote**. Ces sites remarquables sont distingués pour leur intérêt, leur fragilité éventuelle et/ou des fonctions biologiques singulières. Ils sont gérés par les départements qui œuvrent afin de **préserver leurs caractéristiques, leurs qualités de paysages, les habitats naturels de la faune**.

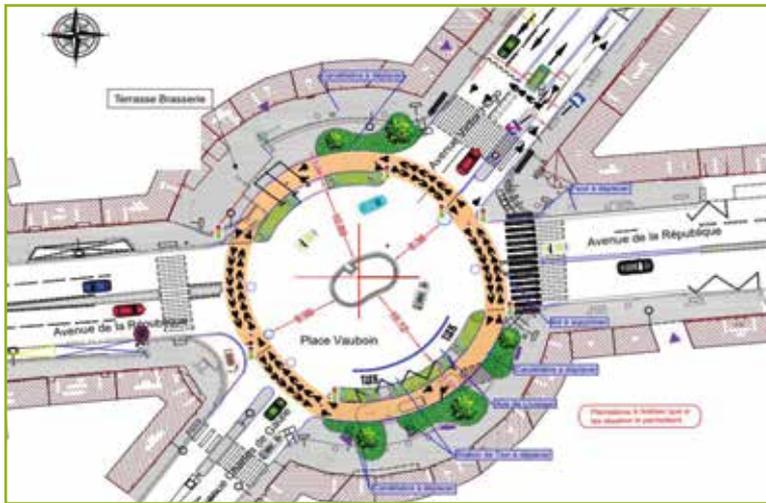


Zoom sur...

les transformations à l'œuvre

DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS EN PERSPECTIVE POUR LA PLACE VAUBOIN

La Métropole de Lyon porte un projet d'aménagements qui sera réalisé courant 2022 place Vauboin. L'objectif est de **sécuriser celle-ci pour les piétons, les cyclistes et les personnes à mobilité réduite**. Le projet prévoit notamment **d'agrandir les trottoirs** existants et de **végétaliser l'espace** autour de la place de l'Horloge, mais surtout d'intégrer **un anneau cyclable bi-directionnel**, en anticipation du futur projet de la Métropole d'autoroute à vélo (voie réservée au « réseau express vélo ») sur l'avenue Charles de Gaulle. Les places de stationnement existantes autour de la place seront supprimées.



Ces travaux sont prévus pour 2022 et la phase initiale de concertation avec les acteurs concernés, notamment les commerçants, est en cours, la date effective de démarrage n'ayant pas encore été fixée par les services de la Métropole. La durée totale est estimée à **trois mois**.

ÇA BOUGE DU CÔTÉ DE L'ANCIENNE POSTE BOURG

La Ville travaille depuis plusieurs années sur un projet d'implantation d'un petit **pôle commercial et de services** sur un terrain dont elle est propriétaire, au 2 rue du Professeur Depéret, et sur lequel était implanté l'ancien bureau annexe de la Poste. Le terrain bénéficie d'un **emplacement stratégique**, au cœur du quartier du Bourg, à proximité des écoles, collège et lycée et aussi de la gare SNCF. C'est pourquoi l'équipe municipale a souhaité tout mettre en œuvre pour conserver la maîtrise foncière du terrain et ne pas laisser s'installer un projet qui ne correspondrait pas à une vision d'un **bourg apaisé et préservé**. Ainsi, après plusieurs mois d'échanges infructueux avec la Métropole de Lyon dans le cadre d'un échange foncier, la Ville a décidé d'engager elle-même la construction d'un bâtiment destiné à accueillir **3 commerces et possiblement un pôle médical au 1^{er} étage**, afin de maîtriser totalement l'aménagement du site.

Un cabinet d'architectes a été retenu pour formuler des propositions auxquelles les habitants seront associés. La livraison du projet interviendra **fin 2023/début 2024**.

UN NOUVEAU VISAGE POUR L'AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE

C'est un chantier privé important qui a débuté en avril sur l'avenue de la République (voir Le Mag' 74), qui préfigure un ensemble comprenant **une résidence de 43 logements, 3 commerces en rez-de-chaussée et un espace de restauration scolaire**. Dans un premier temps ont été menées les opérations d'abattage des immeubles existants, l'évacuation des gravats étant prévue autour du 13 mai, suivie de la mise en place d'une clôture. La construction débutera un mois plus tard, avec la préparation des sols et le montage des murs de soutènement. Une grue sera installée courant septembre. La fin des travaux est prévue pour **le 1^{er} trimestre 2024**.



Lancement du concours de maîtrise d'œuvre pour le projet du parc de la Raude

Une nouvelle étape a été franchie le 23 mars avec le lancement de la procédure qui permettra de choisir l'équipe de maîtrise d'œuvre - architecte et paysagiste - en charge de la conception du parc et du groupe scolaire - des équipements et aménagements majeurs du projet municipal, portant de hautes ambitions environnementales.



La procédure se déroule en **plusieurs temps** : un **appel à candidatures** visant à sélectionner trois équipes, lancé le 11 avril dernier ; **la transmission du document de consultation** aux entreprises retenues le 7 juin ; **le choix du projet** qui sera titulaire de la mission, le 29 septembre prochain.



Tassin la Demi-Lune, plus que jamais
« ville où il fait bon vivre » !



Pour la troisième année consécutive, notre ville est mise à l'honneur dans le classement des « Villes et villages où il fait bon vivre ». Progressant de dix places, elle se hisse à la 306^e place (sur 34 287 !) au niveau national, et à la 9^e (sur 267) pour le département du Rhône.

Décerné par l'association « Villes et villages où il fait bon vivre », ce label exigeant, unique en son genre, s'appuie sur pas moins de **9 catégories et 187 critères**. Distinguant « l'excellence » des territoires récompensés, il prend ainsi en compte de nombreuses données quantitatives et objectives dans tous les domaines liés à **la qualité de vie** : sécurité, santé, commerce, transports, éducation, loisirs, solidarité, attractivité immobilière ou encore haut débit...

Cette édition 2022 conforte l'essor de l'attractivité des villes dites « moyennes » dont la taille humaine et le cadre de vie séduisent de plus en plus de Français. Et elle offre **une belle reconnaissance du travail** mené par l'équipe municipale au service des Tassilunois.



Cadre de ville



Concertation ZFE :



1 800 participants au questionnaire de la Ville !

1 800 avis recueillis et plus de 1 200 commentaires libres sur le projet de la Métropole visant à accélérer le calendrier prévu et à exclure les vignettes Crit'Air 2 dès 2026 : l'enquête en ligne lancée par la Ville de Tassin la Demi-Lune entre le 1^{er} février et le 2 mars a suscité une mobilisation massive. Elle a mis en exergue une opinion défavorable dans sa très grande majorité, mais aussi une information très insuffisante sur les composantes et les conséquences de la démarche.

Les résultats de cette enquête ont été transmis à la Métropole avant la date de clôture de la concertation sur la ZFE, fixée au 5 mars.

Pour mémoire, la Ville avait pris cette initiative suite à **deux constats : le très faible taux de participation** sur le site de la Métropole (5 000 contributions seulement, ce qui est très peu à l'échelle métropolitaine globale) et **le fait que le questionnaire ne soit plus accessible au grand public** alors que la concertation était indiquée comme « en cours ». Les Tassilunois ont pu faire entendre leur voix, avec la mise en évidence de plusieurs données :

- **Plus de 8 personnes sur 10 ne sont pas d'accord :**
 - avec l'interdiction de la circulation des véhicules diesel dès 2026 (80,2%),
 - avec celle de tous les véhicules (hors Crit'Air 0 et 1) alors que la loi ne l'exige pas (87,6%).
- **La moitié seulement des personnes participantes au questionnaire ont connaissance des interdictions prévues pour 2026** (48,80%) et du prochain renforcement des contraintes au niveau national (51,1%).
- **Une faible majorité est informée de la volonté de la Métropole de Lyon** d'étendre le périmètre de la ZFE à l'ensemble du territoire (56,3%).
- Sur l'ensemble des participants, **plus de 1 000 d'entre eux se verront dans l'obligation de changer de véhicule** au regard des futures contraintes de déplacement.

Pour rappel, à Tassin la Demi-Lune, **63,6% du parc automobile des particuliers** fera l'objet de restrictions, soit 7 795 voitures particulières qui ne pourront plus circuler en 2026 sur la ZFE.

i **Pour retrouver la synthèse en téléchargement :**
tassinlademilune.fr/images/actualite/Synthse_rsltats_questionnaire_ZFE.pdf



Le saviez-vous ? Bornes de recharge électriques



Dans le cadre de sa politique de mobilité éco-responsable, la Ville déploie **des emplacements dédiés aux véhicules électriques**, avec **l'implantation de stations de recharge** de type Izivia :

- quatre emplacements **rue des Cosmos**, à proximité de l'Espace culturel L'Atrium ;
- cinq emplacements au droit du **58-60 avenue du 11 novembre 1918**, à proximité du parc du Sauze ;
- quatre emplacements au droit du **5 rue des Maraîchers** ;
- deux emplacements au droit du **200 avenue Charles de Gaulle**, à proximité du marché d'Alai.

La mobilité éco-responsable en pratique



Favoriser le co-voiturage, l'auto-partage et l'usage des véhicules électriques, encourager les mobilités douces : la Ville déploie plusieurs initiatives pour développer l'usage des modes alternatifs à la voiture et préserver ainsi notre environnement.

DÉPLACEMENTS PARTAGÉS

Bénéfique pour l'air que nous respirons, **le co-voiturage** permet aussi de simplifier les trajets et de mutualiser les frais d'essence en toute convivialité.

La Ville a implanté **trois aires de rendez-vous** dédiées à cet usage.

Dotées de trois places de stationnement chacune, elles sont facilement repérables et situées à des **endroits stratégiques** qui facilitent l'accès depuis les principaux axes routiers :

- **rue des Cosmos**, depuis la rue François Mermet, à proximité de l'entrée du parking de l'Espace culturel L'Atrium ;
- **sur le parking P+R du boulevard du Valvert**, en face de la gare d'Écully Demi-Lune ;
- **impasse de la route de Paris**.

Autre solution économe et vertueuse pour l'environnement : **l'auto-partage**. Une première station tassilunoise accueillant un véhicule Citiz a été aménagée au **59 avenue de la République**. Opéré par Lpa, ce service est idéal pour les déplacements occasionnels qui nécessitent une voiture (courses en supermarché, déchèterie...).

i **Pour s'informer ou louer un véhicule :**
<https://lpa.citiz.coop/>

UN FUTUR GARAGE À VÉLOS À CÔTÉ DE L'ATRIUM

Avant l'été, les cyclistes vont bénéficier d'un **espace dédié** où ils pourront laisser leur vélo en toute sécurité.

Idéal pour profiter sereinement de rendez-vous culturels mais aussi d'activités sportives et de loisirs, l'emplacement choisi



pour cet équipement entièrement financé par la Ville se situe **à proximité de l'Espace culturel L'Atrium**.

L'architecture est sobre, de manière à parfaitement s'intégrer dans son environnement urbain.

Dédié aux mobilités douces, ce nouvel équipement se veut aussi vertueux sur le plan **écologique** : il sera équipé d'une **cuve de récupération des eaux pluviales** qui servira à l'arrosage des espaces verts ; sa toiture accueillera **huit panneaux solaires** dont la production en électricité assurera une parfaite autonomie.

En termes d'équipements, le parc à vélos comprendra **25 racks**, **2 bornes de recharge** pour vélos électriques, **16 casiers** avec prises intégrées ainsi qu'**1 station de pompage manuelle**.

Sa mise en service est prévue **courant juin**.



Sécurité : les chiffres 2021

Le ministère de l'Intérieur communique chaque année aux communes les chiffres relatifs à la sécurité, avec un comparatif par rapport à l'année précédente. Ceux de 2021 vs 2020 montrent un état des lieux diversifié.



- Des **infractions routières** en baisse : **1 892** contre 2068.
- Des **interventions de la police** en hausse : **2 077** contre 1 834 (notamment pour des accidents de circulation routière, incidents de tapage).
- Une **délinquance globale** en hausse relative : **548** atteintes aux biens contre 528, mais **125** cambriolages contre 146, **31** actes de destruction et dégradations contre 56, un nombre de vols liés aux véhicules qui restent stables (**143** contre 149).
- Des **actions de prévention** menées par la gendarmerie en forte hausse : **1 028** heures contre 743.

Rappelons que la sécurité a toujours été **une priorité de l'équipe municipale**. Elle s'est notamment traduite, lors du dernier mandat, par **un doublement des effectifs** de la politique municipale, le déploiement de la **vidéoprotection**, la mise en place des **dispositifs d'alerte silencieuse** dans les écoles et commerces et de participation citoyenne.



Pont Esplette : enfin une avancée !

Depuis des mois, la circulation sur le pont Esplette qui enjambe la voie SNCF vers la gare est un point noir, avec la mise en place d'un alternat sur un axe très fréquenté. L'équipe municipale s'est mobilisée sur le sujet et n'a eu de cesse d'interpeller la Métropole sur l'avenir de cet ouvrage. La SNCF ayant confirmé que cette dernière en était bien le propriétaire, et donc seule responsable de son remplacement ou sa rénovation, **Pascal CHARMOT** a adressé une nouvelle demande de précision à la collectivité. Une avancée a été obtenue : **la Ville est désormais partie prenante du comité de pilotage de la Métropole étudiant le devenir du pont**. La vigilance reste bien sûr de mise afin d'obtenir une solution satisfaisante et dans un calendrier réaliste.

La nouvelle carte Avantages Aînés

En complément des nombreux services déjà proposés aux plus de 65 ans, la Ville de Tassin la Demi-Lune met en place un nouveau dispositif : la carte Avantages Aînés. **Gratuite, délivrée sans conditions de ressources, individuelle et nominative**, elle permet de bénéficier de nombreuses offres à tarif préférentiel.

Commerces, sites culturels, associations, résidences pour personnes âgées... ont été sollicités pour rejoindre la démarche et inciter ainsi les plus de 65 ans à **profiter de la dynamique de proximité de la ville**.

La carte a été envoyée en mars à chaque Tassinlois âgé de 65 ans et plus. Si vous ne l'avez pas reçue, vous pouvez vous rendre en mairie où elle vous sera remise sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

La liste complète des offres sur : tassinlademilune.fr

La végétalisation des résidences privées

Dans le cadre de son plan Nature, la Métropole de Lyon accompagne la végétalisation de l'habitat et des emprises privées. Cette démarche vise à rafraîchir les villes et à favoriser le développement de la biodiversité en accroissant les surfaces plantées. **Des aides sont accordées aux bailleurs des résidences privées qui souhaitent aménager des espaces verts collectifs.** Elles portent notamment sur les analyses et études de sols préalables, l'animation d'un collectif d'habitants autour du projet, fourniture d'arbustes et de matériels.

Tassin la Demi-Lune faisant partie des communes éligibles à ce dispositif, les bailleurs et syndicats de copropriété intéressés peuvent déposer un dossier de demande auprès des services du Grand Lyon.

i + d'infos : www.grandlyon.com/services/nature/vegetalisation-des-espaces-privés.html

UN NOUVEAU DISPOSITIF : le chèque famille ouvert à tous !

Depuis cette année, le chèque famille, d'une valeur de 35€, est attribué sans condition de ressources, **une fois par an et par enfant pour les familles tassilunoises comptant au moins 1 enfant à charge dans le foyer et né(s) entre le 1^{er} janvier 2004 et le 31 décembre 2015.** Il est utilisable **jusqu'au 31 octobre** pour les activités sportives, culturelles, accueils de loisirs et services municipaux partenaires (ayant signé une convention avec la Ville) sur la commune de Tassin la Demi-Lune uniquement.

En pratique : le chèque famille peut être retiré **jusqu'au 30 septembre** à la Maison des Familles :

- sur RDV le mercredi de 8h30 à 12h et de 14h-18h et le samedi de 9h30 à 12h30 en appelant le 06 14 47 30 66 ;
- sans RDV les mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h et de 14h à 18h.

Pièces à fournir pour le retrait : livret de famille, certificat de scolarité de chaque enfant, dernier avis d'imposition, la CNI du parent demandeur et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

La liste complète des structures où le chèque famille peut être utilisé : tassinlademilune.fr/maison/cheque



Une nouvelle unité au service de néonatalogie de la clinique du Val d'Ouest

Le service de néonatalogie de la clinique du Val d'Ouest accueille les nouveau-nés qui nécessitent un accompagnement particulier ne pouvant être assuré en maternité, et ceux arrivés avant terme, à partir du 7^e mois, et/ou avec un petit poids de naissance.

Depuis le 9 mars dernier, une unité « kangourou » de six places permet aux mamans d'être hospitalisées dans la même chambre que leur bébé. Elle offre ainsi un lieu privilégié pour préserver le lien mère-enfant dans ces moments uniques et essentiels qui suivent la naissance, tout en assurant une sécurité médicale maximale. Elle contribue également à faciliter la mise en place de l'allaitement maternel lorsque celui-ci est souhaité.

Une autre unité a également été ouverte : un espace de six berceaux équipé d'un traitement d'air spécifique.



Avis de recherche !

Le service Éducation recherche des **animateurs/surveillants périscolaires**, sur les temps de cantine de 11h20 à 13h30 et/ou garderie-étude de 16h20 à 17h30.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + CV) à l'adresse suivante : scolaire@villetassinlademilune.fr

Le diplôme du BAFA est souhaitable (la Ville propose une aide à l'obtention, voir rubrique jeunesse).

i + d'infos : Service scolaire : 04 72 59 22 35



Irmao, cocktail de convivialité & gourmandise

Quand Paul Viennet, *bartender* à La Maison Gerland et au Diplomatico, et Yohan Almeida, cuisinier autodidacte, décident de poser leurs shaker et batteur à Tassin la Demi-Lune, c'est au 112 avenue de la République que cela se passe. Au comptoir gourmand baptisé « Irmao », qui signifie « frère en portugais » puisque son histoire est celle de deux frères de cœur.

La création d'Irmao est née de l'envie de deux amis de travailler ensemble et de concevoir un lieu qui leur ressemble, convivial et festif. Avec l'opportunité d'une reprise de l'ancien restaurant Locozen et après quelques travaux, leur projet a pu voir le jour à l'été 2021. Ils proposent désormais **une large offre de cocktails sur mesure** ainsi que **des tapas, des antipasti, des pestiscos et mezze**, à déguster dans un cadre cosy et chaleureux ou sur la terrasse aux beaux jours.



Cosmopolitan et empanadas, Moscow mule et arancinis, les cocktails se mélangent avec des assiettes à partager (ou pas !). **Une cuisine maison qui revisite des recettes d'Italie, du Maroc, du Portugal mais aussi du Liban ou du Mexique.** Une carte de vins et bières (à consommer avec modération) vient compléter cette offre.

On retrouve chez Irmao une ambiance chaleureuse comme à la maison, notamment les soirs de matches de football avec pari sur score mais aussi lors de **soirées afterwork** ou de **shows en stand-up**. Le petit plus ? **Un service jusqu'à 23h pour les « mange tard »** ! Et pour ceux qui souhaiteraient grignoter chez eux, les tapas et cocktails sont aussi disponibles **à emporter**. Enfin, Irmao se privatise en journée pour **les séminaires et déjeuners d'entreprise** ou en soirée pour des événements encore plus festifs. Pour un moment de détente et de gourmandise, voici un lieu à découvrir ou redécouvrir rapidement !

i Irmao - 112 avenue de la République  [irmao.comptoir.tapas](https://www.instagram.com/irmao.comptoir.tapas)
Réservations : 04 72 18 01 31 - Privatisations : 06 26 24 40 93
Du mardi au samedi : à partir de 18h

Tassin Immobilier, pour des projets sur mesure

C'est au 8 de l'avenue Général Leclerc que Karine Ploton et son équipe se sont installées il y a quelques mois dans des locaux flambants neufs, animées par la volonté d'accompagner avec passion et énergie les projets immobiliers de leurs clients de l'Ouest lyonnais.

Après dix années d'expérience dans la banque puis autant dans l'immobilier, il était naturel pour Karine de démarrer sa propre affaire. Celle-ci s'est réalisée en famille, avec son mari Stéphane et son fils aîné Édouard. L'équipe a été rejointe



rapidement par Amandine, leur assistante commerciale, puis par Mariana, en charge du secteur Écully – Monts d'Or, et Marie-Agnès, en charge du secteur Lyon 5 – Francheville – Sainte-Foy-lès-Lyon. **Spécialisée en transactions (achat-vente)**, l'équipe de Tassin Immobilier cumule, en plus de son expertise locale, une importante expérience des **aspects administratifs, légaux et bancaires** indispensables à la réussite des projets de leurs clients. L'agence est également **membre de la FNAIM**, syndicat des professionnels de l'immobilier qui impose un cadre déontologique et réglementaire strict à ses adhérents. Tous les atouts nécessaires pour une prise en charge professionnelle et adaptée de chaque projet.

Débordante d'énergie, Karine est aussi **membre du bureau de l'association des commerçants de Tassin la Demi-Lune**, Shop In Tassin, en charge des événements festifs.

Un engagement qui correspond bien à sa vision de l'entreprise et du commerce, celle de l'action au service des acteurs de la vie économique locale.

i Tassin Immobilier - 8 avenue Général Leclerc
04 87 91 28 34 - contact@tassin-immobilier.com
Du lundi au vendredi : 9h-18h

C-Gastronomie, un traiteur haut de gamme pour toutes les envies gourmandes

Pour sa 5^e ouverture de boutique, le traiteur C-Gastronomie a choisi Tassin la Demi-Lune et plus particulièrement le 79 avenue de la République. À proximité immédiate de la pâtisserie Pralus, une nouvelle adresse qui donne à ce linéaire commercial de belles allures gourmandes.



Et c'est encore **une maison de réputation** qui s'installe en centre-ville : succédant au traiteur libanais *Cannelle & Cumin* qui a libéré ses locaux, C-Gastronomie, créé en 2007 à Limonest par trois associés, ouvre un accueillant point de vente pour y proposer **une offre traiteur haut de gamme**. Au menu, chefs de talent, parfois étoilés, et **produits d'épicerie fine**, avec entre autres les **produits Paul Bocuse**.

Cette offre de qualité est disponible **à toute heure de la journée**. Les propositions de **pauses salées et sucrées** sont multiples, pour **les particuliers comme pour les entreprises** : un café matinal, un petit déjeuner plus complet avec de la boulangerie artisanale, des plats du jour en format individuel ou familial à emporter, le goûter des écoliers ou encore des dîners « tout prêts » faciles à réchauffer pour profiter de ses soirées. Les **apéritifs dînatoires** sont également possibles, avec différents plateaux d'assortiment de charcuterie, de fromages ou de crudités **à commander sur le site internet** ou **à venir directement acheter en boutique**.

Toutes les recettes sont élaborées dans le laboratoire traiteur de 1 000 m² situé à Chaponost, certaines en collaboration avec les

grands noms de la gastronomie régionale : Mathieu Viannay, Régis Marcon, Anne-Sophie Pic, Sébastien Bouillet, Bernachon, Frédéric Berthod, Guy Lassausaie ou encore Davy Tissot, grand vainqueur du Bocuse d'Or 2021.

Christophe Foulquier, chef de C-Gastronomie, a également signé **la charte des Toques Blanches Lyonnaises**. Un engagement en faveur d'une **alimentation saine** à base de produits de qualité, frais, de saison et transformés sur place, des produits régionaux et des recettes traditionnelles, gage du maintien de la diversité de **l'héritage culinaire français**.

Autre engagement à souligner, **éco-responsable** celui-ci : C-Gastronomie n'utilise plus de plastique dans ses boutiques et sert ses plats dans **des bocaux en verre consignés**.

Un nouveau lieu de délices gastronomiques donc à découvrir sans plus tarder !

i C-Gastronomie - 79 avenue de la République
06 11 56 38 12 - www.c-gastronomie.fr
Du lundi au samedi : 8h30-19h

Espace culturel L'Atrium

- ▶ **MERCREDI 4 MAI À 17H**
« Persephone ou le premier hiver »
Compagnie Girouette
- ▶ **VENDREDI 6 MAI À 14H30**
« En el camino »
de Loïc Chetail, zoom sur l'Amérique
- ▶ **SAMEDI 21 MAI À 20H30**
« The falling stardust »
Compagnie Amala Dianor
- ▶ **VENDREDI 3 JUIN À 20H30**
Présentation de la saison 2022/2023
de l'Espace culturel L'Atrium
- ▶ **SAMEDI 18 JUIN À 10H30**
« La ballade du Toubifri »
The very big experimental
Toubifri Orchestra

UDAF

Point Conseil budget itinérant

**VENDREDI 13 MAI
ET VENDREDI 24 JUIN
DE 9H À 12H**

Beau séjour, sur le parking à proximité
de l'arrêt de la navette seniors

Infos : 04 27 02 23 45

Prochain conseil municipal
Mercredi 22 juin à 19h
Hôtel de Ville

Spécial Petite enfance

▶ À LA MAISON DES FAMILLES :

LA SEMAINE PETITE ENFANCE DU 13 AU 20 JUIN

- **Mardi 14 juin de 19h à 22h** : conférence sur la convention collective avec la FEPEM.
- **Jeudi 16 juin de 19h à 22h** : Nounou Dating pour les parents.
- **Samedi 18 juin de 10h à 12h** : « Comment accompagner la première séparation parents/enfants au moment de l'entrée en crèche, chez une assistante maternelle ou à l'école ? », avec l'intervention d'une psychologue, d'une directrice de crèche et d'une assistante maternelle.

LES AUTRES ANIMATIONS FAMILLES

- **Samedi 21 mai à 10h** : à l'occasion de la Fête des mères, atelier « **Fabrication de bijoux** » à partir de 5 ans.
- **Samedi 25 juin de 10h à 12h** : atelier « **Préparer l'entrée au CP de mon enfant** ».
- **Samedi 2 juillet de 10h à 12h** : atelier « **Préparer l'entrée à l'école maternelle de mon enfant** ».

▶ SPECTACLE TOUTE PETITE ENFANCE « LES SONS DU MONDE »

Samedi 25 juin à 10h30 et à 16h30 à L'Oméga.

Préinscriptions auprès de la Maison des Familles :

maisondesfamilles@villetassinlademilune.fr - 04 78 73 18 14

▶ PENSEZ À L'ACCUEIL OCCASIONNEL EN CRÈCHE !

Les Établissements d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE) proposent de l'accueil régulier (de 1 à 5 jours par semaine) et de l'accueil occasionnel, qui permet à l'enfant d'intégrer l'établissement de façon ponctuelle et temporaire en fonction des places disponibles.

Objectifs :

- soulager un parent qui ne travaille pas et qui souhaite souffler un peu ou pour libérer les parents quelques heures ;
- favoriser l'éveil et la socialisation de l'enfant.

**Votre ville en direct sur tassinlademilune.fr
et sur les réseaux sociaux**



N°1 DU PORTAGE DE REPAS À DOMICILE



LA CONFIANCE À DOMICILE

Portage de repas à Tassin

- Des repas à la carte à **composer vous-même**.
- Chaque jour de l'année, un **grand choix de plats** savoureux et variés.
- Les **conseils d'un diététicien** pour le suivi de votre régime (sans sel, diabétique, mixé, texture tendre).
- Essai **sans engagement** sur simple appel téléphonique.
- Livraison à **heure fixe**, avant midi et avec le sourire 😊



Contactez-nous
04 72 32 15 74

En partenariat
avec



À PARTIR
DE 12,50€ TTC
soit 8,58 € après
aides fiscales



SI
services à
la personne

Aides fiscales
sur les prestations
de services à la personne
Loi de finances n° 2016-
1917 du 29 /12/2016

www.les-menus-services.com

FR=DELEC

ELECTRICITE GENERALE - RENOVATION TOTALE

Tassin la Demi-Lune

L'artisan de tous vos projets

04 78 34 99 87

<https://www.electricien-tassin-69.com/>

Electricité

Climatisation

Domotique

Chauffage

Plomberie-Carrelage

Plâtrerie -peinture

Devis gratuit

Dépannage

06 66 86 69 69

PRÉVOYANCE OBSÈQUES

Préparer ses
funérailles pour
garder l'esprit libre

Société Publique Locale au capital de 2 045 000 euros (SPL) RCS Lyon 627 177 111 - Hub Informatique - Téléphone 04 72 76 08 18 - Siège social : 54 Avenue Victor Hugo - 69605 LYON Cedex 04
Mandataire d'habilitation N° Oris 10006200 - © César photo - Ado - 2022



Pôle Funéraire Public
Métropole de Lyon

Service public de pompes funèbres

Votre agence à Tassin la Demi-Lune :
54 AVENUE VICTOR HUGO

 **04 72 76 08 18**
APPEL GRATUIT 24h/24 - 7j/7

- www.polefunerairepublic.com -

On aime quand tout est carrez.

AVIS DE VALEUR DE
VOTRE BIEN OFFERT

Votre **conseillère en immobilier**
à **Tassin-la-demi-lune** et ses alentours



Valerie PILOTI

06 58 99 13 48

valerie.piloti@iadfrance.fr


iad
iadfrance.fr

Mandataire indépendant en immobilier - Agent commercial de la SAS IAD France immatriculé au RSAC de Lyon sous le numéro 753179167 (sans détention de fonds), titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IAD France SAS

Shop Tassin

Du
03 au
07
MAI
2022

BRA DERIE DE PRIN TEMPS

 @shop
 /shop

Opposition municipale Mieux vivre à Tassin

Le groupe Mieux vivre à Tassin la Demi-Lune rassemble toutes les composantes de la famille centriste jusqu'aux écologistes.

Nos 8 élus ont l'honneur de vous représenter au Conseil municipal et d'y porter une voix différente, pour faire de notre commune une ville toujours plus verte, plus dynamique et plus sûre.

Nous nous sommes engagés à vous rendre régulièrement compte de notre action, en toute transparence.

Aussi pour découvrir nos propositions et retrouver des points complets sur les dossiers, nous vous donnons rendez-vous sur www.mieuxvivreataassin.fr

Vous pouvez également nous écrire à contact@mieuxvivreataassin.fr ou nous joindre au 07 83 89 81 27.

À vos côtés.

Julien RANC, Laurence du VERGER, Franck-Alain JOLY,
Marielle MARGERI, Yves MEJAT, Martine ESSAYAN,
Cédric VERNET et Benoît FERRAND

Le Conseil Municipal a délibéré le 04/11/20 son nouveau règlement intérieur.

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales (art. L.2121-27-2), celui-ci prévoit que l'espace réservé à l'expression des groupes politiques dans le magazine municipal tienne compte de leur poids respectif et proportionnel dans le Conseil municipal.

Majorité municipale Avec vous, toujours pour Tassin

Un vœu de soutien à la population ukrainienne

Face à la gravité de la situation en Ukraine et au drame que doit affronter la population ukrainienne, les élus du Conseil municipal de Tassin la Demi-Lune ont souhaité se mobiliser à l'unanimité, lors de la séance du 23 mars dernier, pour exprimer d'une seule voix, leur entière solidarité avec le peuple ukrainien et témoigner leur admiration, au nom des habitants de Tassin la Demi-Lune, pour le courage et la résistance dont ils font preuve.

La crise que nous traversons aura des conséquences sur nos vies, sur notre quotidien. Il nous faut aujourd'hui montrer la force de la démocratie et démontrer à notre niveau que si chaque action modeste et individuelle compte, c'est aussi et avant tout en travaillant ensemble que nous pourrons faire face.

Afin de répondre au remarquable élan de générosité des Tassilunois, la Ville a apporté un soutien logistique aux initiatives des associations locales en organisant, depuis les premiers jours du conflit, un point de collecte de produits essentiels, ainsi que le recensement des volontaires pour épauler le travail des associations. Plusieurs convois de produits de première urgence, de denrées non périssables, et de petit matériel médical ont ainsi pu être acheminés en Ukraine, via la plateforme régionale mise en place par l'association Lyon-Ukraine et celle de la Protection Civile du Rhône, partenaires de la Ville. De nombreux Tassilunois, des particuliers, mais aussi écoles (St-Charles, St-Joseph), acteurs économiques, de santé ou de solidarité (entreprise Kalhyge, Biocoop, La Poste, La Vie Claire, pharmacie de la Forestière, Clinique du Val d'ouest, les paroisses St-Claude et St-Joseph, St-Vincent-de-Paul) se sont immédiatement mobilisés pour faire des dons ou organiser des collectes.

En réponse à l'appel du Gouvernement pour l'accueil des ressortissants ukrainiens, et alors que de nombreux habitants se sont portés volontaires pour cet accueil, la Ville de Tassin la Demi-Lune, a pris part à l'effort national, et s'est mobilisée, aux côtés des services de l'État pour identifier les opportunités d'hébergement d'urgence et accompagner la prise en charge des familles ukrainiennes qui arrivent en France.



tassinlademilune.fr



TASSIN
LA DEMI-LUNE
TELEMENT
PROCHE
DES JEUNES



TU AIMES LA MUSIQUE ? ALORS LE DÉFI MUSIQUE EST POUR TOI !

C'est le moment rêvé de tenter l'expérience
et venir faire entendre ta voix pour
la Fête de la Musique !

- ▶ Date limite d'inscription : 20 mai
- ▶ Date de l'audition : 1er juin de 17h à 20h
- ▶ Journée coaching : 11 juin
- ▶ Fête de la Musique : 21 juin

+ d'infos sur tassinlademilune.fr